

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le **projet de modification n°5 de la révision n°5 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** (PLUI) concernant les communes de Rodez, Onet-le-Château, Sébazac-Concourès, Sainte-Radegonde, Le Monastère, Olemps, Luc-la-Primaube et la commune déléguée de Druelle. La procédure porte notamment sur le zonage (changement de classement, changement de destination, mise à jour des servitudes...), le règlement, les orientations d'aménagement et de programmation et les annexes.

La procédure de modification a fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale qui confirme l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale. Cet avis est joint au dossier d'enquête publique.

du lundi 18 mars à 9h00 au mercredi 17 avril 2024 à 17h (31 jours).

La Présidente du tribunal administratif de Toulouse a désigné M. Henri PUJOL, concessionnaire automobiles en retraite, en qualité de commissaire enquêteur ainsi que M. Jacques GAYRAUD en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Où consulter les pièces ?	Où transmettre ses observations et propositions ?
Rodez agglomération : 17 rue Aristide Briand à Rodez -siège de l'enquête- (sur dossier papier et sur poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture).	Sur les registres papiers (Rodez agglomération et ses communes)
Les mairies des communes de Rodez agglomération concernées par le projet de modification.	Sur l'« e-registre » à l'adresse suivante : http://www.rodezagglo.fr
Sur internet : http://www.rodezagglo.fr	Par écrit : M. le commissaire enquêteur – Rodez agglomération - Service Urbanisme Règlementaire 17 rue Aristide Briand 12000 Rodez ;
	Par courriel : enquetepublique-urbanisme@rodezagglo.fr

Toute observation ou proposition, tout courrier, courriel ou documents réceptionnés après le 17 avril 2024 à 17h00 ne pourra pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public à Rodez agglomération, 17 rue Aristide Briand, 12000 Rodez, aux dates suivantes :

Lieu de permanences	Jours	Dates	Heures
Rodez agglomération	lundi	18/03/2024	09h00 - 12h00
Rodez agglomération	vendredi	05/04/2024	14h00 - 17h00
Rodez agglomération	mercredi	17/04/2024	09h00 - 12h00

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à Rodez Agglomération 17 rue Aristide Briand - Rodez, dans chacune des mairies concernées et à la Préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet <http://www.rodezagglo.fr>.

Les informations concernant ce projet peuvent être demandées auprès du service urbanisme règlementaire : 17 rue Aristide Briand à Rodez - 05.65.73.83.44.